

APPEL A CANDIDATURE

Accueil d'un Volontaire en Service Civique génération 2024 dans les clubs de la FFCK

DOSSIER DE CANDIDATURE

Saison 2022

SOMMAIRE

- ✓ **Fonctionnement de l'appel à candidature** *page 3 et 4*
- ✓ **Correspondants FFCK** *page 4*
- ✓ **Missions de Service Civique de l'agrément FFCK** *page 5*

PREAMBULE

La FFCK bénéficie d'un agrément collectif permettant l'accueil de volontaires en mission de service civique au sein de ses structures affiliées ou de ses organes déconcentrés.

En 2022, 60 volontaires pourront être accueillis autour de 3 grandes missions d'une durée de 8 mois (entre 25 et 35 heures hebdomadaires). Ces 3 missions sont labellisées Génération 2024 :

- Favoriser la pratique des disciplines de pagaie par des publics éloignés de la pratique ;
- Sensibiliser à l'environnement par les sports de pagaie ;
- Sensibiliser à la pratique du sport santé par les sports de pagaie.

Ce dossier permet aux structures intéressées de porter à la connaissance de la Fédération les missions qu'elles souhaitent proposer ainsi que les noms et prénoms des volontaires identifiés afin que la Fédération puisse analyser les demandes et engager les démarches liées à la création de contrat.

Le règlement ci-après présente le processus de candidature, le calendrier et les engagements des parties prenantes.

FONCTIONNEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURE

Recevabilité des candidatures

Les candidatures sont recevables quand elles respectent les conditions initiales :

- La structure doit être à jour de son adhésion à la FFCK ;
- La structure doit proposer une mission de service civique en lien avec les 3 missions présentes dans l'agrément de la FFCK (abordées ci-dessus) ;
- La structure doit identifier un tuteur, régulièrement présent au côté du volontaire. Ce tuteur devra s'engager à suivre une formation organisée par l'agence du service civique (durée de la formation : 1 jour).
- La structure doit avoir identifié le volontaire.

Format de la réponse

Les candidatures doivent obligatoirement être déposées [via le formulaire ICI](#).

Engagement des structures candidates

La structure candidate s'engage :

- À déposer un dossier de candidature complet avant le 10/05/2022 pour les services civiques recrutés à partir du 1er juin ;
- À respecter le cadre de mission défini lors de la demande ;
- À informer le siège FFCK (serviceformation@ffck.org) de tout changement intervenant dans la conduite du projet initial ;
- À respecter les [8 principes fondamentaux du service civique](#) ;
- À verser l'indemnité de 107,58 € au volontaire accueilli au sein de votre structure.

Engagement de la FFCK :

- Gestion par le siège de l'ensemble des démarches administratives,

- Gestion des relations avec l'Agence du Service Civique,
- Création des contrats,
- Gestion de l'intermédiation,
- Accompagnement des structures d'accueil,
- Gestion des inscriptions sur les formations (Tuteurs et Volontaires)

La FFCK conserve l'aide mensuelle de 100€ versé par l'Agence du Service civique afin de financer les tâches administratives évoquées ci-dessus (gestion de 60 dossiers)

Les volontaires :

Les missions de service civique sont ouvertes à tous les jeunes de **16 à 25 ans** (et jusqu'à 30 ans en cas de handicap), sans conditions de diplôme.

Il n'est possible d'effectuer qu'une seule mission de service civique à la fois.

Pour plus d'informations sur le service civique :

Le [site du Service Civique](#) propose un grand nombre d'informations permettant de préparer l'accueil d'un volontaire.

Le volontaire est indemnisé à hauteur de 473.04 € versés par l'Etat, auxquels s'ajoutent 107.58 € versés par l'organisme d'accueil (le club).

Calendrier

Calendrier de cet appel à candidature :

15/04/2022	Ouverture de l'appel à candidature
10/06/2022	Initialement prévue le 10 mai la date limite de dépôt des candidatures est décalée au 15 juin.
Depuis le 10/05/2022	Etude des candidatures et communication des réponses aux structures volontaires

CORRESPONDANTS FFCK

CORRESPONDANTS FFCK POUR CET APPEL A CANDIDATURE

- ✓ Service formation : serviceformation@ffck.org
- ✓ Benoit LEHUEDE, Responsable du Service Formation professionnalisation blehuede@ffck.org
- ✓ Caroline BARBAUT, chargée de mission Direction Développement Formation cbarbaut@ffck.org

Missions de Service Civique de l'agrément FFCK

Les 3 missions labélisées Paris 2024 sont :

- Favoriser la pratique des disciplines de pagaie par des publics éloignés de la pratique

Les volontaires se verront confier des missions en lien avec une ouverture de la pratique vers des publics qui en sont éloignés, et notamment vers les jeunes :

- ✓ Identification, et participation à des rencontres avec les acteurs locaux spécialistes de l'enfance (ACM, établissements scolaires, associations scolaires, collectivités...). Ils seront chargés de rencontrer régulièrement des jeunes non-licenciés, de leur présenter nos disciplines, le milieu de pratique, avec comme objectif de leur faire découvrir les sports puis de les orienter vers une pratique régulière et pérenne au sein des clubs.
- ✓ Rencontre des publics jeunes éloignés des sports nautiques pour faciliter la découverte de nos activités.
- ✓ Participation à l'organisation d'événements promotionnels en direction des différents publics cités ci-dessus pour initier un premier lien avec l'association.
- ✓ Participation à la vie du club en facilitant l'intégration de nouveaux publics : organisation d'un accueil adapté, participation à des événements regroupant adhérents et jeunes venant découvrir l'activité.
- ✓ Participation aux événements "Planète Kayak" : un dispositif fédéral qui a pour principal but de faire découvrir les sports de pagaie aux élèves dans le cadre de leur scolarité dans un club de leur territoire. Ce projet est conduit en partenariat avec l'USEP, l'UNSS et le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Les volontaires seront notamment chargés d'animer des temps d'échange et partage en marge de la pratique sur l'eau qui est encadrée par les cadres de clubs et les enseignants.

- Sensibiliser à l'environnement par les sports de Pagaie

Plusieurs projets à forte utilité sociale et environnementale ont été créés depuis 2 ans par la FFCK. L'action des volontaires présents au sein d'une structure membre de la FFCK sera ciblée autour de ces projets :

- ✓ [Les Sentiers Nautiques](#) : un projet qui vise à valoriser le patrimoine nautique, écologique et culturel d'un territoire via la labélisation d'un sentier navigable.

Ces sentiers sont accessibles pour le grand public. Selon les cas, la navigation peut être autonome avec un contenu pédagogique (topoguide, audio guide, panneaux explicatifs tout au long du parcours) ou encadrée par un guide.

- ✓ [Gardiens de rivière](#) : un projet qui vise à mettre en place un réseau de structures fédérales au cœur des enjeux de l'eau, dont le but principal est la préservation des milieux de pratique des sports de pagaie.

Parmi les actions phares de ce dispositif, les journées de nettoyage organisées après les crues, mais aussi la diffusion des gestes simples permettant de réduire l'impact humain sur l'environnement, ou encore la présentation d'outils tel que l'application mobile Suricate.

Les volontaires seront chargés de faire connaître le dispositif au grand public, via des rencontres, des journées de nettoyage, des actions de sensibilisation, des tenues de stand à proximité des clubs, lors des événements, lors d'opérations Planète Kayak ou lors des journées portes ouvertes.

Ils seront aussi chargés de rencontrer un public jeune : les scolaires, les jeunes présents dans les associations et ACM locaux.

Ils participeront à identifier et à rencontrer des acteurs locaux capables de s'associer à la construction des projets au niveau local et qui pourraient participer à la création des supports pédagogiques ou à prendre part à certaines actions du projet.

Outre l'aspect environnemental, l'enjeu est également d'amener de nouvelles personnes à la pratique de nos activités par le prisme de la sensibilisation à l'environnement. Ce sera notamment le cas pour les actions de sensibilisation et de découverte proposées en priorité à un public éloigné de la pratique.

- **Sensibiliser à la pratique du sport santé par les sports de pagaie**

Les volontaires auront pour mission principale de promouvoir les actions et projets "santé par les sports de pagaie". Ils seront notamment chargés de rencontrer le grand public et les publics cibles des actions sport santé :

- ✓ Le grand public pour sensibiliser aux risques liés à la sédentarité et au bienfait de la pratique sportive,
- ✓ Les publics cibles (des personnes atteintes de maladies chroniques, d'affections de longue durée, ou en rémission) afin de faire connaître nos disciplines, les bienfaits de la pratique sportive régulière pour améliorer, maintenir ou prévenir la dégradation de l'état de santé des pratiquants.

Des actions de sensibilisation seront proposées au cours d'opérations promotionnelles locales qui sont organisées dans le cadre d'octobre rose, des forums des associations, de regroupement de Dragon Ladies, des journées portes ouvertes de début de saison.

Les volontaires contribueront également à construire des partenariats entre clubs labélisés Pagaie Santé et structures spécialisées. Ils seront notamment chargés d'intervenir auprès du public accueilli dans les centres. Ils joueront un rôle d'intermédiaire entre les clubs et le public cible, avec l'objectif d'inciter à une pratique régulière et encadrée et de créer des liens entre licenciés traditionnels et nouveaux pratiquants "sport santé".

Enfin, les volontaires iront à la rencontre de publics cibles déjà regroupés en équipage Dragon Ladies, qui rassemblent des femmes atteintes d'ALD ou en rémission. Ces rencontres auront pour objectif de faire connaître les dispositifs proposés par la FFCK, notamment la charte et le label Pagaie Santé ainsi que les événements tels que les *Dragon Ladies Day* durant lesquelles des actions d'information, de formation et de sensibilisation spécifiques sont proposées.